

penser va à l'encontre de deux principes importants de la politique étrangère canadienne. Premièrement, ne jamais s'engager dans un rapport bilatéral institutionnalisé permanent avec les États-Unis au sein duquel le Canada — à titre de partenaire secondaire — risquera toujours d'être contraint de jouer au jeu de "suivez-le-meneur".¹

Secondement, il ne faut jamais prendre des mesures susceptibles d'accoître les entraves aux échanges et au commerce internationaux. Or, un marché unifié en Amérique du Nord susciterait, à n'en pas douter, des tendances protectionnistes dans les autres régions du monde. Les régions et les continents deviendront alors les "nations" du XXI^e siècle et le monde se refermera une fois de plus. En nous associant avec les États-Unis dans un accord de libre-échange, nous entretiendrons précisément le type de climat international le plus susceptible de nuire aux intérêts canadiens.

Nous nous proposons de soutenir que les prétendus avantages économiques du protectionnisme en Amérique du Nord sont minimales par rapport aux coûts politiques, culturels, économiques, ainsi qu'en terme de politique étrangère.²

Négociateur selon les règles du jeu américaines

Le gouvernement canadien a déclaré d'entrée de jeu qu'il ne s'attendait pas à ce que les programmes régionaux ni les programmes sociaux ni les questions d'ordre culturel soient à l'ordre du jour des négociations. D'autre part, les principaux négociateurs américains ont ouvertement déclaré qu'ils s'attendaient à ce que tous les échanges entre les deux pays et toutes les formes de subventions directes ou indirectes, ainsi que les programmes d'aide et toutes autres barrières non-tarifaires imaginables, soient soumis au jeu de la négociation. Les visées américaines sont d'établir "un terrain de jeu de base", mais un terrain et des règles du jeu définis au départ par eux. Par exemple, les Américains ont déjà fait savoir qu'ils ne voyaient pas comment le Congrès pourrait abandonner les droits compensatoires et les règlements anti-dumping. Ceci illustre assez bien la situation inconfortable dans laquelle se trouveront les Canadiens: ils leur faudra continuellement s'ajuster aux règles de bases de l'économie américaine, aussi bien durant les présentes négociations que par la suite. Fondamentalement, nous les Canadiens, devons apprendre que les hommes politiques américains ne nous octroieront jamais de "traitement national" tant et aussi longtemps que nous ne ferons par partie de "la nation": la nation américaine, s'entend . . .

Et si l'on considère la négociation comme étant une partie de poker, on peut d'ores et déjà dire que M. Mulroney a perdu la partie en se départissant de l'Agence de tamisage des investissements étrangers et du programme énergétique national sans demander de compensation et en allant de surcroît jusqu'à déclarer que le pays est en faillite! Son négociateur, Simon Riesman, à qui (anticonstitutionnellement et contrairement au souhait des provinces) il a donné carte-blanche, semble croire que la position du Canada est si faible qu'il devra ajouter, en prime, les transports d'eau potable afin de "dorer la pilule".